Chronique Locale

ROUBAIX

AUJOURD'HUI, JEUDI 17 JANVIER:

Aujourd'hui, saint Antoine; demain, Chaire de Saint-Pierre, à Rome.
17e jour de l'année.
Soleil: Lever, 7 h. 40; coucher, 16 h. 21.
Lune: Premier quartier du 13; pleine, le 22.
Caisse d'Epargne: Séance de versements et de remboursements, de 9 à 10 h. 30.
Consultation de nourrissons du Comité de protection de l'Enfance:
19 h., école des filles, rue de l'Industrie;
10 h., école maternelle, rue de Flandre, 133;
15 h. 30, Ecole Pratique, place Notre-Dame.
20 h., Hippodrome-Théâtre, «Les Huguenots», opéra.

Les conférences de la « Revue Française »

M. Louis Madelin parlera samedi de Saint-Simon

Le Comité des conférences de la « Revue Française » est fier de recevoir samedi M. Louis Madelin qui viendra parler de Saint-Simon.

Historien et conférencier, M. Madelin est né à Neufchâteau (Vosges), le 8 mai 1871, d'un père magistrat. Successivement agrégé

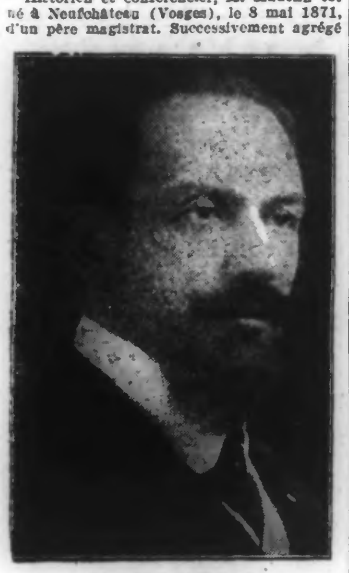

M. LOUIS MADELIN

de l'Université (1891), élève de l'Ecole des Chartes et de l'Ecole des Hautes études, membre de l'Ecole française de Rome (1895), docteur ès-lettres (1899), il est devenu professeur libre à la Sorbonne depuis 1904.

En même temps qu'il donnait une brillante série de conférences aux Etats-Unis et au Canada pour l'Alliance Française et à Budapesth, Metz, Paris, pour les conférences « Châteaubriand » du Foyer et des Annales, M. Louis Madelin poursuivait le cours de ses hautes études historiques. Dès 1904, M. Emile Faguet écrivait de lui qu'il était en train de devenir un de nos tout premiers historiens. Ses ouvrages principaux sont « Fouché » (prix triennal Thiers, de l'Académie française 1901); «De Convenitu Bononiensi», thèse latine sur les relations de François Ier et de Léon X et le premier Concordat (1901), « La Rome de Napoléon » (prix Gobert de l'Institut, 1906); le général Lasalle, étude, dont parle longuement M. Maurice Barrès, dans « Colette Baudoche » (1906); « Croquis Lorrains », préface de M. Maurice Barrès (1907); « La Révolution française », grand-prix Gobert, de l'Académie française (1911); « Danton » (1912) chargé de l'achèvement de l'édition de Iéna, ouvrage posthume de Henry Houssaye, il a publié depuis la guerre la « Victoire de la Marne », la « Mêlée des Flandres », et a écrit « Verdun », « La bataille de France » (1918) et le « Chemin de la Victoire », composé d'après les dix leçons faites par lui en 1920 sur la guerre à la Société des Conférences devant un parterre de généraux. Chargé dans la grande publication de M. Gabriel Hanotaux, l'« Histoire de la Nation », du volume de l'histoire politique de la France de 1515 à 1804, M. Madelin achève actuellement son ouvrage sur le « Consulat et l'Empire », suite attendu à la « Révolution ». Ayant reçu de la Société des gens de lettres son plus grand-prix, le Prix Bonaparte, il a été récemment élu vice-président de la Société.

Parti aux premiers jours comme sergent dans un régiment territorial, le 3 août 1914, il resta quatorze mois aux avant-postes de Verdun. Nommé sous-lieutenant à l'état-major de l'armée de Verdun, et attaché successivement aux généraux Herr, Pétain et Nivelle, il prit part ainsi à la glorieuse bataille de 1916. Chargé d'en écrire journellement la chronique, il fut appelé à la fin de 1916 au G.Q.G. et dès lors, sans cesse détaché aux armées pour en suivre les opérations, Chevalier de la Légion d'honneur avant la guerre, il reçut à nouveau la croix au titre militaire avec une citation qui se termine par ces mots: « A toutes ses qualités intellectuelles, joint celles d'un soldat. »

M. Louis Madelin est une des personnalités intellectuelles les plus en vue de notre époque.

En huit heures dans les magasins de détail

Une réunion des commerçants détaillants a eu lieu mercredi soir, dans la salle du Café Pandore, rue Pauvrée, sous la présidence de M. Goethals, président de la Fédération des Syndicats commerciaux détaillants, entouré de MM. J. Déarx, secrétaire général, et Baert.

Le but de cette réunion était de mettre au point les suggestions proposées par M. Boulin, inspecteur divisionnaire du Travail, lors de la réunion mixte de vendredi dernier, et stipulées dans un intéressant rapport de M. Boulin, dont M. Déarx donne lecture à l'assemblée. Le rapport propose, après entente, la fermeture des magasins le dimanche à 13 h. 30 en 1924, à 13 h. en 1925 et à 12 h. 30 en 1926.

Pour le repos du personnel : on accorderait, outre le dimanche après-midi, une journée, en semaine, par roulement, de façon à donner satisfaction aux employés, sans pour cela léser le commerce. Après discussion et de laborieux échanges de vues, l'assemblée donne mandat à M. Déarx, en qui elle a toute confiance, pour défendre les propositions énoncées plus haut, à la réunion mixte qui aura lieu vendredi prochain.

La séance est levée à 20 h. 15.

Une conférence du général Potez à la Société de Géographie

Ainsi que nous l'avons dit, c'est le jeudi 24 janvier, à 20 h. 30, dans la salle de la Société de Géographie, 1, rue de l'Ermitage, que sera donnée la conférence de M. le général Potez, commandant le génie du 1er C.A. Le technicien accompli et le chef valeureux qu'est le général Potez parlera d'un sujet bien propre à intéresser ses auditeurs: il les entretiendra en effet des « sapeurs du 3e génie pendant la guerre » et leur racontera les anecdotes qui sont venues, au cours des années de tourmente, illustrer l'histoire du vaillant régiment. Il n'est pas douteux que cette conférence, qui s'annonce sous les plus heureux auspices, rencontre auprès du public roubaisien de nombreuses faveurs.

MONSEIGNEUR TISSIER
évêque de Châlons
parlera vendredi, à 17 heures, à la salle des Œuvres

Comme nous l'avons annoncé déjà dimanche dernier, et contrairement à ce qui a eu lieu pour les précédentes conférences de l'Ecole des Sciences Sociales et Politiques, c'est bien à 17 heures que Mgr l'Evêque de Châlons parlera demain, vendredi, à la salle des Œuvres de la rue du Vieil-Abreuvoir.

Le sujet traité : « Les vertus de la femme à l'époque actuelle », intéresse sans doute spécialement les dames, mais les hommes sont également invités à venir entendre l'éminent évêque de la Marne.

La parole de Mgr Tissier, lumineuse et chaude, est, aujourd'hui, l'une des parures de nos grandes cérémonies religieuses et l'une des forces de nos manifestations catholiques. Les Roubaisiens, si sensibles à la belle éloquence, ne manqueront pas l'occasion qui leur est offerte d'entendre celui que naguère Benoît XV recevait au Vatican par ces mots : « Ah! voici l'évêque-orateur de France ».

Les Maisons des Mutilés

L'Union nationale des Mutilés et Réformés nous prie d'insérer l'appel suivant qu'elle adresse aux entrepreneurs mutilés et anciens combattants:

Le Conseil d'administration de l'Union Nationale des Mutilés informe les entrepreneurs mutilés et anciens combattants que le devis descriptif et estimatif des maisons est établi et qu'il en sera délivré un exemplaire à tous ceux qui adresseront leur demande d'admission à soumissionner.

Les demandes d'admission à soumissionner doivent être adressées, sous pli cacheté, à M. le président de l'Union Nationale des Mutilés et Réformés, 56 ter, Grand'Rue, jusqu'au 31 janvier.

MM. les entrepreneurs recevront un devis descriptif et estimatif établi sur la série de prix des architectes et c'est sur ces prix qu'ils auront à envoyer le pourcentage de rabais qu'ils consentiraient.

Les soumissions devront être envoyées sous pli cacheté jusqu'au 15 février, à 19 heures, à l'adresser de M. le président, 56 ter, Grand'Rue, et portant sur l'enveloppe la mention : « Soumission ».

L'adjudication aura lieu le 15 février, à 19 h., au siège de l'U.N.M.R. Les entrepreneurs qui auront consenti le plus fort pourcentage de rabais seront déclarés adjudicataires.

Il est bien entendu que, comme l'an dernier, en cas d'égalité entre un ancien combattant et un mutilé, la préférence est donnée à l'entrepreneur mutilé, et en cas d'égalité entre deux mutilés, la préférence va au plus fort pourcentage d'invalidité.

Le Conseil d'administration de l'U.N.M.R. espère que les entrepreneurs, anciens combattants et mutilés, répondront nombreux à son appel.

Il y a, d'ailleurs, à construire d'un seul tenant trois maisons.

La statistique de l'Abattoir en 1923

Le service d'hygiène vient de dresser, pour 1923, la statistique de l'Abattoir, qui s'établit comme suit :

Animaux sacrifiés au cours de l'année : Espèce bovine : adultes, 12.218; veaux, 6.597; 7.337 moutons; 3 chèvres; 15.150 porcs; 2.018 chevaux, 96 ânes et mulets, ce qui représente 5.874.211 kilos de viandes, dont 3.993.907 kilos consommés à Roubaix et 1.880.214 kilos sortis de la ville.

Dans le poids total, la viande de cheval représente 608.414 kilos.

En outre, il a été introduit à Roubaix 1.991.000 kilos de viandes foraines, dont 415.834 kilos de viandes congelées.

Le vol de tissus de la rue Pellart
Deux arrestations

Dans l'après-midi de mercredi, le service de la Sûreté, après d'actives recherches, a conduit devant M. Desmettre, commissaire chef de la Sûreté, un couple, auteurs présumés du vol de 15.000 francs de tissus, au préjudice de M. Degrève, tailleur, 3, rue Pellart, commis dans la nuit du dimanche au lundi dernier.

Les agents de Sûreté Emaer et Honoré, chargés de rechercher les auteurs du vol, avaient pu, au cours de leur enquête, découvrir le signalement d'une femme qui avait été vue rôdant autour de l'habitation de M. Degrève.

Munis de ce renseignement, les policiers réussirent à retrouver le domicile de cette femme, qui habite, avec son ami, rue de l'Alma, et les arrêtèrent tous deux.

Conduits devant M. Desmettre, ils déclarèrent se nommer Constant Sonneville, 33 ans, et Jeannette Messens, 36 ans, demeurant en garni dans un estaminet de la rue de l'Alma.

Au moment où Jeannette Messens fut arrêtée, elle pria les agents de lui accorder quelques instants pour se rendre à la cour : les policiers furent bien inspirés en lui refusant, car elle laissa alors tomber, sur le parquet de l'estaminet, deux clefs de sûreté qui furent saisies immédiatement. On découvrit aussi, dans un sac de voyage, une dizaine de clefs de toutes dimensions.

La police cherche à savoir si les inculpés ne sont pas également les auteurs des nombreux vols commis récemment à Roubaix, et que nous avons relatés dans notre édition de mercredi matin.

Jeannette Messens et Sonneville ont été écroués au poste central. L'enquête se continuera aujourd'hui, jeudi.

REVISION ELECTORALE. — Les demandes en inscription ou en radiation sur la liste électorale sont reçues à la mairie de Roubaix, tous les jours de la semaine, de 9 h. à midi et le soir de 14 à 20 h., et le dimanche de 9 h. à midi.

Les intéressés sont invités à se présenter au Bureau des Elections, rue Neuve, deuxième étage, munis de pièces établissant leur nationalité française.

Les électeurs qui auraient changé d'adresse ou de profession sont instamment priés d'en faire la déclaration au Bureau des Elections, dans le plus court délai.

AU CERCLE MILITAIRE. — Conférence d'instruction pour les officiers de réserve. — M. le chef de bataillon Mazin donnera, le lundi 21 janvier, à 18 h. 30, au siège du Cercle Militaire, 10, rue Neuve, une conférence d'instruction. Les officiers sont priés d'y assister. Le général commandant le 1er C.A. désire que tous les officiers de réserve remplissent leur devoir en entretenant leurs connaissances et en se tenant au courant des nouveaux règlements.

Assemblée générale. — Une assemblée générale du Cercle Militaire aura lieu, au siège, Café Belle-Vue, 10, rue Neuve, à 18 h. précises, immédiatement avant la conférence de M. le chef de bataillon Mazin.

Ordre du jour: soirée et bal du 16 février 1924; remise des cartes d'invitation; mesures à prendre. Tous les membres sont priés d'y assister.

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE DES ARTS ET INDUSTRIES TEXTILES DE ROUBAIX. — Le cours d'électricité industrielle reprendra à partir du dimanche 20 janvier, de 9 h. à 10 h. 30, sous la direction de M. Golembiowski, ingénieur de la Société d'énergie électrique du Nord de la France.

Les inscriptions à ce cours sont reçues au Secrétariat de l'Ecole, 1, rue de l'Ermitage, tous les jours, sauf le dimanche, de 8 à 12 h. et de 14 à 20 h.

HALLE FLIPO. — En vente petits jambons fins cuits, à 11 fr.; au détail, 14 fr. Beurre très fin, 17.50. Beurre, à 15.50. Biscuits, 6, 7 et 8 fr. Hollande très gras, 10 fr.; Gruyère extra, 12 fr. Saucissons, 14 à 18 fr. Margarine extra, 5.60. Pain d'épices, 3.75. 52663d

A L'UNIVERSITE POPULAIRE DE ROUBAIX. — La seconde conférence de la saison 1923-1924 de l'Université Populaire de Roubaix aura lieu le samedi 26 janvier, à 20 h., dans la salle des fêtes du Foyer des Amicales, 42, rue d'Alsace.

M. Hirsch, professeur agrégé de l'Université, parlera de « La France hors de France » (ou l'influence française à l'extérieur).

Une partie artistique, pour laquelle le Comité s'est assuré le concours de chanteurs, instrumentistes, monologuistes, ainsi qu'une production de danses grecques, par les jeunes filles de la Fédération et de l'Atalante de Lille, danses de la plus récente création et du plus bel effet, sera exécutée à l'issue de la conférence.

L'entrée est gratuite. On peut retenir ses places au Foyer, à partir du dimanche 20 janvier, de 10 h. à midi, et tous les soirs, du 21 au 25, de 6 h. 30 à 8 h. (Location 1 fr.)

CAMIONS LOURDS. — Il est tout à fait inexact que le bandage caoutchouc soit proscrit par le Code de la Route. Seul le bandage fer sera interdit à partir du 1er Juin 1924.

Munissez vos camions du **Bandage BERGOUGNAN, extra-souple-cannelé** et vous serez d'accord avec la Loi et avec vos intérêts. 52649d

UNE CONFERENCE SUR L'ITALIE AU CERCLE SAINT-ELOI. — Ce soir jeudi, à 20 h. 15, M. Jacques Mullie fera une conférence avec projections sur un sujet qu'il connaît parfaitement et qui lui est particulièrement cher: « l'Italie ». Tous les jeunes gens de la paroisse y sont invités.

LE RECENSEMENT DES CHEVAUX. — Il ressort du recensement à la date du 15 janvier 1924, qu'il existe à Roubaix 1.508 chevaux, dont 443 juments, 33 mulets et 8 mules.

SOLDE DE DESCENTES DE LITS Comptoir des Tapis, 10, rue du Vieil Abreuvoir. 52614

NATIEZ, tailleur-couturier, Pl. Gare, Tg. 52386

VOL PAR ESCALADE. — Mme Angèle Dubois, née Clermont, demeurant rue de Barval, cour Leclercq, 3, a informé M. Martin, commissaire de police du 3e arrondissement, qu'un inconnu s'était introduit chez elle, mardi dans la matinée, par la fenêtre du premier étage en escaladant les contrevents.

Le malfaiteur a visité de fond en comble la maison, et s'est retiré en emportant une montre en argent avec son bracelet en cuir, une statuette en métal et une somme de quelques francs en menue-monnaie. Le tout d'une valeur de 80 fr. environ. Le service de la sûreté a été chargé de rechercher l'auteur de ce vol.

AUTOMOBILES PEUGEOT (Agence). Pièces rechange. Venant. 40, r. de Lille. Tél. 14.84. 39213

LES VOLEURS VOLES. — Dans la nuit de mardi à mercredi, des malfaiteurs se sont introduits dans le poulailler de M. Honoré Vandendale, boulanger, 20, rue Villars. Une surprise les y attendait : M. Vandendale, comme tous les soirs, avait rentré ses volailles dans son habitation.

La police, avisée, a ouvert une enquête.

TOILES D'ARMENTIERES pour draps de lit. **Léon Cuvelle**, 51, rue Gare. R. C. Rx 794. 43996

ACCIDENTS DU TRAVAIL. — A l'usine de MM. Browaeys de Geyter et fils Achille Perinne, apprêteur, 20 ans, demeurant rue Lapeyrouse, 60, à Tourcoing, a eu l'annulaire droit fortement comprimé entre deux rouleaux. 25 jours de repos. — Chez MM. L. Michon-Quennoy fils, Auguste Deurinck, 50 ans, demeurant 121, rue Dampierre, à Roubaix, en coupant une courroie, s'est fait une coupure au genou gauche. 6 à 20 jours de repos. — Dans les Magasins Généraux, rue de Cassel, Magasin E. Jean Sabaut, 19 ans, demeurant à Herseaux (Belgique), rue Royale, 12, occupé à bourrer une balle de déchets de laine, en glissant, est tombé sur le bras droit. 25 jours de repos. — Au Conditionnement du boulevard d'Halluin, Alexis Zeyher, 34 ans, demeurant à Roubaix, 93, rue de Tourcoing, par la rupture de la corde d'une balle qu'il pointait, s'est donné un coup d'aiguille dans le bras gauche. La suture de la plaie a été pratiquée. 25 à 30 jours de repos.

VOTRE AMI DU MATIN ET DU SOIR

Avant de vous rendre au travail et lorsque vous en revenez, un ami vous attend, le Savon qui vous permettra de vous rafraîchir et de vous délasser. Le Savon D'Onge vous procurera une sensation délicieuse de fraîcheur, car il emprunte son parfum à la nature même. De plus, sa pâte très pure et sa mousse abondante nettoient parfaitement. Exempt de toute humidité, vous pourrez l'employer jusqu'à la dernière parcelle. Prix : Un franc le pain.

CROIX

UNION MUTUELLE CROISIENNE. — La grande fête de famille d'hiver est fixée définitivement au dimanche 24 février. Elle aura lieu dans la salle des fêtes du Cercle Léon XIII. Le secrétariat a recueilli les cartes de 1923. Il pourrait se faire que certains sociétaires n'aient pu, pour une raison quelconque, remettre au bureau, lors de la dernière assemblée, le bulletin indispensable pour le classement par catégories, et ceux qui se trouveraient dans ce cas, sont invités à envoyer celui-ci sous pli fermé au café Beausire, Grand'Place, avant la fin de la semaine.

Après le 20 janvier, et sous aucun prétexte, les bulletins annuels ne seront plus acceptés.

COMITE REPUBLICAIN. — Le bureau rappelle aux membres du Comité que la réunion mensuelle aura lieu ce soir, jeudi, à 20 heures, au siège.

A LA SOCIETE DE SECOURS MUTUELS SAINT-PIERRE. — Dans sa dernière réunion qui vient d'avoir lieu au siège, place Saint-Pierre, M. Pierre Polleveys, président, entouré de MM. Vandekerckhove et Delannoy-Roussel, président et vice-président d'honneur; Eloy-Wibaux et François, membres bienfaiteurs, et des membres de la Commission, après avoir présenté les meilleurs vœux aux sociétaires pour l'année 1924, donna la parole au secrétaire adjoint pour la lecture du rapport moral. Le trésorier rendit compte ensuite de la situation financière, qui fait ressortir la prospérité de la société.

Après l'élection de plusieurs nouveaux administrateurs, le président fit remarquer l'importance que prend la société et déclara qu'il se trouvait dans l'obligation de s'adjoindre un deuxième vice-président. Il proposa à l'assemblée M. Albert Vandebecken, ce qui fut ratifié aussitôt.

M. Polleveys fut heureux d'annoncer aux sociétaires que sous peu de nouveaux avantages leur seraient donnés; aussi, tout en les félicitant de leur recrutement durant l'année qui vient de finir (la société compte 150 membres actuellement), il les invita à faire de la propagande autour d'eux.

Les adhésions sont reçues au siège, après la réunion, le dernier dimanche du mois.

LA MAIN ECRASEE. — A l'usine de construction des Machines agricoles, un ouvrier manœuvre, M. Léon Desmons, 20 ans, demeurant rue d'Hem, 51, au Breucq, a eu la main gauche engagée dans une presse mécanique. Il en est résulté un écrasement du médius gauche nécessitant l'amputation d'une phalange de ce doigt. Le blessé devra observer une incapacité de travail d'un mois, sauf complications.

WASQUEHAL

LE RECENSEMENT DES PIGEONS-VOYAGEURS. — D'après le dernier recensement des pigeons-voyageurs effectué au 1er janvier 1924, il existe dans la commune 171 détenteurs de pigeons possédant ensemble 1.483 sujets entraînés et 1.462 non entraînés, soit un total de 2.945.

LA FIEVRE APHTEUSE. — Un cas de fièvre aphteuse ayant été constaté sur deux animaux appartenant à M. Verschelde, cultivateur, rue de Roubaix, le Préfet du Nord vient de prendre un arrêté d'interdiction de circulation. Est compris dans cette zône toute l'étendue du territoire de Wasquehal, délimité par le Canal et la Marque, du Noir-Bonnet au Blanc-Seau, la rue de Roubaix, du Blanc-Seau à la Maladrerie, la rue de la Makelerie, la ligne de chemin de fer de Lille à Roubaix, de l'Allumetj à la Gare de Croix, les rues de la Gare, des Villas, et de Molinel, jusqu'au pont du Noir-Bonnet.

WATTRELOS

L'ŒUVRE MUNICIPALE DES CONSULTATIONS DE NOURRISSONS
Ce que fut l'Œuvre en 1923

Au cours de l'année 1923, l'Œuvre municipale des Consultations de Nourrissons a tenu 192 séances de consultations, au cours desquelles il a été effectué 5.787 pesées d'enfants.

Jusqu'en mai 1923, le Comité d'Assistance des Régions Libérées a continué à subventionner directement l'Œuvre; le montant des subventions allouées pendant les quatre premiers mois de l'année, a été de 4.600 francs.

De mai à fin 1923, les dépenses occasionnées par le paiement, aux mères, de la prime de présence de 5 fr., se sont montées à 16.875 fr. Le département a couvert la moitié de cette somme et la caisse de l'Œuvre a versé l'autre moitié.

Les résultats obtenus sont très satisfaisants. Un compte-rendu détaillé sera présenté prochainement à l'assemblée générale des membres.

Il a été distribué aux mamans, pendant l'année dernière, la somme de 20.448 fr. de primes de présence, et 284 layettes. Celles-ci ont été mises gracieusement à sa disposition par le Vestiaire départemental. L'Œuvre a bénéficié d'une subvention de l'Etat de 2.750 francs et d'une subvention de la ville de 2.600 francs.

LA FREQUENTATION SCOLAIRE ET LES ENFANTS. — Une excellente mesure. — En nos temps, que l'on considère très avancés, il est regrettable de constater encore la négligence honteuse de certains parents, à l'égard de leurs enfants, au sujet de la fréquentation des classes. Bien souvent, il arrive de pouvoir constater la nullité complète de garçons et filles atteignant l'âge qui les met en devoir de gagner leur vie.

On signalait dernièrement, à Wattrelos, une famille de six enfants dont l'aîné, âgé de 18 ans, était dénué des plus élémentaires notions classiques. Le père lui-même ne savait ni lire ni écrire et ne s'occupait nullement de l'instruction de ses enfants qui ignoraient ainsi le moyen de développer leur intelligence.

Pour remédier à ce relâchement coupable, la Commission scolaire de la ville a pris une mesure qui, il faut l'espérer, apportera une sensible amélioration.

Le premier dimanche de chaque mois, sous la présidence de M. l'inspecteur primaire, les membres de cette commission se réuniront à la mairie, à 9 heures 30, et feront comparaître devant eux, pour statuer sur leur cas, les parents n'envoyant pas leurs enfants dans les écoles, soit libres, soit publiques.

CONFERENCE SUR LA T.S.F. A LA JEUNESSE CAHOLIQUE. — Ce soir, jeudi, à 19 h. 30, à l'école Saint-Louis, rue de l'Industrie, M. l'abbé Laforge, l'excellent professeur de sciences à l'Institution Notre-Dame des Victoires, à Roubaix, fera une conférence sur les procédés modernes de la T.S.F.

Des concerts par sans-fil seront donnés au cours de la réunion, à laquelle tous les amis de l'œuvre pourront assister. L'entrée sera gratuite.

LE BANQUET DE LA SOCIETE « LA PATRIOTE ». — Dimanche prochain 20 janvier, à 14 h., la société de gymnastique « La Patriote » donnera son banquet au café de la « Bonne Harmonie », Grand'Place.

FRATERNELLE des COMBATTANTS WATTRELOSIENS. — Une permanence sera établie les dimanches 20 et 27 janvier, 3 et 10 février, pour le paiement des cotisations. Passé cette date, les cotisations seront perçues à domicile.

UNE CHUTE. — A la gare des marchandises de Tourcoing, M. Adolphe Pluvinage, se rendant à la lampisterie, à 4 heures du matin, tomba dans une fosse. Des contusions du côté droit et une fracture de la 6e côte l'obligeront au repos pendant trois semaines.

CONSULTATION DE NOURRISSONS. — Aujourd'hui jeudi, 17 janvier, séances aux endroits ci-après : A l'Ecole de filles, rue de Boulogne, à 9 h.; à l'Ecole de filles, rue de la Poste, à 14 h. 30.

MIEUX QUE L'ASPIRINE ORDINAIRE
CACHETS COMPRIMÉS **MÉTASPIRINE** Tres Pures

Demandez la Gaufre **OLGA**

R.C.Lille 23221 DESSERT RECOMMANDÉ 46807

LANNOY
FLERS

EXPLOITS DE POLONAIS. — Nous avons relaté, dans notre numéro de mardi dernier, la scène de violences qui s'était déroulée au Breucq et au cours de laquelle des Polonais avaient porté des coups à deux habitants. Mercredi, en relatant l'arrestation d'un des Polonais, il a été dit que cette scène s'était produite dans un cinéma du Breucq. C'est, au contraire, à l'estaminet Vanhamme, à Flers-Breucq, que ces faits se sont passés, comme il avait été dit tout d'abord.

LYS

LES BUREAUX DE LA MAIRIE seront fermés les dimanche matin et lundi après-midi. Ils seront ouverts les autres jours, de 7 h. 45 à 12 h., et de 13 h. 30 à 18 heures.

BONS DE MONNAIE COMMUNAUX. — La Mairie informe les habitants que les bons de monnaie émis pendant l'occupation ne seront plus valables après le 31 janvier. Des formules de déclaration pour le remboursement, sont à la disposition des intéressés à la Mairie, 1er guichet

POUR IVRESSE ET TAPAGE SUR LA VOIE PUBLIQUE, Arthur Tavernier, 53 ans, tisserand, rue du Vert-Prê, a été gratifié d'un procès-verbal.

HEM

ACCIDENT DU TRAVAIL. — M. Maurice Descamps, 29 ans, teinturier chez MM. Remy Lenfant et Cie, s'est fait une forte entorse au pied gauche, en portant une charge de coton. 15 jours de repos.

TOUFFLERS

IL FAUT ETRE EN REGLE. — La gendarmerie de Lannoy a rédigé des procès-verbaux à charge de MM. François Mounier, demeurant rue du Pile, 183, à Roubaix, pour défaut de lumière à l'avant de son auto, et Ernest Boute, rue Copernic, à Roubaix, pour défaut de feu-arrière à son automobile.

ANSTAING

C'EST OBLIGATOIRE. — M. Léon Bauts, chauffeur d'auto, à Ascq, a été gratifié d'un procès-verbal pour avoir circulé avec une automobile dépourvue de plaque d'identité.

SAILLY

LA LISTE ELECTORALE pour l'année 1924 est déposée à la Mairie, où les électeurs peuvent en prendre connaissance. Toute inscription ou radiation doit être faite dans les vingt jours.

POUR VOS TAPIS, ADRESSEZ-VOUS EN FABRIQUE
MOULIN FILS & Cie
127bis, Rue de Lille, TOURCOING. Tél. 9.26
Vente au détail. La maison se charge de pose, devis et tous travaux de pose en 8 jours. Le choix le plus important en Carpettes et Descentes Persanes, Tapis d'Orient, Gros point, etc. 44d

CYSOING

La reconstruction des immeubles endommagés par la guerre

La coquette petite ville de Cysoing, qui, pendant presque toute la durée de la guerre, se trouva en dehors de l'axe de tir des pièces d'artillerie, eut néanmoins quelque peu à souffrir d'un bombardement aussi imprévu qu'injustifié.

En effet, en avril 1918, une escadrille d'avions faisait pleuvoir sur la ville une série de bombes de destruction.

Une version s'accrédita, mais qui ne fut jamais nettement confirmée : ce bombardement aurait eu pour but l'anéantissement des bons de réquisitions et autres attestations délivrées par les autorités allemandes. Cette version s'appuyait sur ce fait que les bâtiments visés étaient les immeubles occupés par les administrations : la gare, les écoles, la mairie, la caserne des douanes, les établissements industriels, etc...

Ce bombardement fut effectif. Sur 834 maisons existantes, 76 furent partiellement détruites et 7 complètement rasées. La mairie fut pulvérisée, de même que la gare.

Après la guerre, comme partout, la reconstitution fonctionna à Cysoing.

A l'heure actuelle, les locaux à usage d'habitation, qui avaient été touchés, ont été rendus habitables pour la plupart.

La gare fut entièrement reconstruite, et on apporta à cette œuvre des modifications qui font de la gare actuelle de Cysoing une des plus belles de la ligne.

D'autre part, la mairie a été transférée, et on n'envisage pas sa reconstruction, du moins actuellement. L'usine Ledreyt, fortement endommagée, a été réparée et est en pleine activité. La caserne des douanes et les écoles, réparées également, ont repris leur physionomie d'avant-guerre, de même que la tannerie et la brasserie.

En résumé, les dommages causés sont réparés en grande partie, et si les locaux à usage d'habitation sont, comme partout ailleurs, un peu surchargés, la cause ne réside pas dans les faits que nous venons d'exposer, et on espère fermement que d'ici peu de temps, la ville de Cysoing sera redevenue ce qu'elle était avant la guerre.

MOUVEMENT DES ETRANGERS. — Le dernier recensement effectué dans la commune accuse la présence de 71 étrangers, dont 38 Belges, comprenant 32 hommes, 28 femmes et 8 enfants; et 3 Polonais, dont 1 homme et 2 femmes. Ce nombre est en diminution sur celui relevé l'année dernière, où des étrangers beaucoup plus nombreux se trouvaient dans la région, occupés à la reconstitution.

MARGARINE
ERA
AUX FRUITS D'ORIENT
Dépôt M. GERMAIN 10 Grand'Place TOURCOING
R. C. Tg 5390

Un incendie détruit deux immeubles quai de la Basse-Deûle, à Lille

Un million de dégâts

Un immense incendie a presque complètement anéanti, mercredi matin, à la première heure, deux importants immeubles situés numéros 17 et 17 bis, quai de la Basse-Deûle.

Ces bâtiments étaient occupés, le premier par M. E. Robache, fabricant de jalousies et de meubles en osier, rotin; le second, par divers négociants; au rez-de-chaussée, se trouvait un dépôt de bouteilles, appartenant à MM. Deffrennes, et les étages servaient de magasins à M. Nory, quincaillier en gros. Celui-ci avait repris, il y a peu de temps, son commerce à M. Delcroix, et l'entrée de sa maison de commerce donne 20, place du Concert.

Sous les ordres du commandant Crombez les sapeurs-pompiers se mirent aussitôt en devoir de combattre le feu et surtout de préserver les immeubles voisins.

Par mesure de prudence les enfants du pensionnat de jeunes filles situé à proximité furent évacués et trouvèrent asile dans des maisons voisines.

A midi les équipes de pompiers quittèrent les lieux du sinistre mais en laissant toutefois quelques sapeurs qui jusqu'à 14 h. 30 continuèrent à arroser les décombres fumants.

Les dégâts sont évalués à plus de 1 million de francs. On ignore encore la cause du sinistre.

La fermeture des colombiers

Il est rappelé qu'un arrêté prescrit la fermeture des colombiers du 1er mars au 20 avril, du 20 juillet au 30 août et du 10 octobre au 15 novembre. Ces dispositions ne sont pas applicables aux pigeons-voyageurs.

FEUILLETON DU « JOURNAL de ROUBAIX »
du 17 Janvier 1924 — N° 37.

Les Trois Yeux

PAR

MAURICE LEBLANC

Une masse de gens surexcités escaladent la pente abrupte. Sur leurs dos pendent des tuniques effilochées, et leur aspect est celui que donnent les mendiants ou les artisans des populaces orientales.

La ruelle disparaît, et reparaît à un niveau plus élevé, où nous voyons que cette masse précède et suit un cortège, composé de soldats habillés comme les légionnaires romains.

Il y en a soixante à quatre-vingts peut-être. Ils marchent lentement, en bande désordonnée, leur pique sur l'épaule, et, quelques-uns, leur casque à la main. Parfois, il en est qui s'arrêtent et qui boivent.

De temps en temps, on se rend compte que ces soldats servent d'escorte à un groupe central, formé par quelques chefs, par des civils vêtus de robes comme des prêtres, et, un peu à l'écart par quatre femmes qui cachent, sous de longs voiles, le bas de leur visage. Puis, soudain, à un tournant, le groupe s'étant un peu disloqué, nous apercevons une lourde croix étendue, qui s'élève en cahotant. Un homme est dessous, comme écrasé par l'intolérable fardeau qu'il est condamné à porter jusqu'au lieu du supplice. Il trébuche à chaque pas, fait un effort, se redresse, retombe, se traîne encore, et rampe, et s'accroche aux pierres du chemin, et ne bouge plus. Un coup de bâton donné par un des soldats n'y fait rien. Il est à bout de forces.

A ce moment un homme descend le sentier pierreux. On l'arrête et on lui ordonne de soutenir la croix. Il n'y réussit pas et s'éloigne vivement. Mais, comme les soldats se retournent, avec leurs piques vers celui qui est couché à terre, voilà que trois des femmes s'interposent et qu'elles s'offrent à porter le fardeau. L'une d'elles en prend l'extrémité, les deux autres se placent aux deux bras, et elles gravissent ainsi l'âpre colline, tandis que la quatrième femme relève le condamné et le soutient dans sa marche hésitante.

A deux endroits, nous pourrons suivre encore la montée douloureuse de Celui qui s'en va vers la mort. Et, ces deux fois là, son visage nous est offert, isolé sur l'écran. Comme il satisfait l'idée profonde qu'il évoque en nous comme par sa présence réelle! C'est Lui, sans que nous ayons le droit d'en douter une seconde. Il vit devant nous. Il souffre. Il va mourir devant nous.

Il va mourir! Chacun de nous voudrait bien écarter les menaces de cette mort affreuse, et chacun de nous appelle de toute son âme quelque paisible vision où nous l'apercevrions au milieu de ses disciples et de ses douces amies. Mais les jours heureux ont passé, et nous avons peur de ce qui se prépare. Les soldats, en arrivant au lieu du supplice, ont un air plus dur. Les prêtres avec des gestes consacrés maudissent les pierres où s'élèvera le poteau, et se retirent, la tête basse.

Et voici la croix sous laquelle les femmes sont courbées. Le condamné les suit. Elles sont deux maintenant sur lesquelles il est appuyé. Il s'arrête. Rien ne peut plus le sauver. Quand nous le revoyons après une courte interruption de l'image, la croix est dressée, et l'agonie commence.

Je ne crois pas que jamais assemblée d'hommes ait tressailli d'une émotion plus violente et plus noble que celle dont nous subissions l'étreinte à cette heure, qui était, il faut bien le comprendre, l'heure même où se réglait, pour des siècles et des siècles, le destin du monde. Elle était là, cette heure unique. Elle vivait devant nous, dans un décor qui n'avait point de grandeur, mais qui nous semblait très humble et très pauvre. La masse des curieux s'en était allée. Une douzaine de soldats buvaient et jouaient aux dés sur une pierre plate. Quatre femmes se tenaient à l'ombre d'un homme crucifié dont elles baignaient les pieds de leurs larmes. Au sommet de deux collines proches, deux silhouettes se tordaient sur deux croix. Voilà tout.

Mais quel sens nous donnions à ce spectacle morne! Quelle tragédie formidable se déroulait sous nos regards! Les battements qui agitaient nos cœurs gonflés d'amour et de détresse, étaient les battements même de ce cœur divin. Ses yeux las se baissaient sur les mêmes choses que nous contemplions, sur le même sol desséché, sur les mêmes figures barbares de soldats, sur les mêmes physionomies de femmes désolées.

Lorsqu'une dernière vision nous montra son corps décharné et rigide, et sa douce tête ravagée où les yeux agrandis nous parurent immenses, la foule entière se leva, des hommes et des femmes tombèrent à genoux, et, dans le grand silence tout frissonnant de prières, les bras se tendaient éperdûment vers le Dieu qui expirait.

De telles scènes ne peuvent être comprises de ceux qui ne les ont point vues. On n'en retrouvera pas plus le relief dans les pages où je les raconte, que je ne l'y retrouve dans les journaux de l'époque. Ceux-ci accumulèrent des épithètes, des exclamations et des apostrophes, qui ne donnent aucune idée de ce que fut l'intense réalité.

Comment des événements aussi positifs, aussi passionnants, n'auraient-ils point exaspéré, le lendemain, notre désir d'en savoir davantage et de correspondre d'une façon plus intime? Comment ne point penser aux quest